

RENTREE SCOLAIRE 2025

INSCRIPTIONS à l'école maternelle

L'inscription est obligatoire :

-pour les enfants nés en 2022

-pour toute première inscription sur la commune

Pas d'inscription à réaliser pour les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle qui seront en MS et GS à la rentrée 2025.

Les inscriptions se font en deux étapes :

1ère étape : INSCRIPTIONS EN MAIRIE

auprès de Mme WALEWSKA responsable des affaires scolaires

Du lundi 19 mai au samedi 24 mai 2025 :

Lundi 19/05 – Mardi 20/05 – Jeudi 22/05	16h à 18h
Mercredi 21/05	9h à 12h
Vendredi 23/05	15h à 17h
Samedi 24/05	9h à 12h

Documents à prévoir pour la mairie

-La **fiche d'inscription 2025-2026** est à demander par mail rmwalewska@varois-et-chaignot.com, en mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie www.varois-et-chaignot.com

-Le **livret de famille**

-Un **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture EDF, ENGIE, SAUR, SOGECO...)

-Le **certificat de radiation** si l'enfant est déjà inscrit précédemment dans une autre école

-Un **acte judiciaire** précisant la garde de l'enfant en cas de séparation des parents

2ème étape : ADMISSIONS à l'école maternelle

auprès de Mme CHARTON directrice

Un lien EVENTO vous sera transmis pour vous inscrire à un rendez-vous en ligne après votre passage en mairie.

Le lundi 2 juin 2025 de 16h30 à 19h00

Le jeudi 05 juin 2025 de 8h30 à 18h30 (journée de décharge)

ou sur rendez-vous auprès de la directrice Valérie CHARTON au 03 80 36 04 17.

Documents à présenter à l'école

-Le **certificat** délivré par la mairie lors de l'inscription (vérifier les données enregistrées)

-Le **carton de santé de l'enfant** à jour pour les vaccinations

-**Deux photos d'identité** avec nom et prénom de l'enfant

-Le **certificat de radiation** si besoin

ATTENTION :

Les enfants nés en 2023 ayant atteint l'âge de **deux ans révolus** au jour de la rentrée pourront être admis dans la limite des places disponibles au mois de septembre 2025.

Vous pourrez constituer un dossier en mairie qui sera mis en attente.

Mme CHARTON contactera chacune des familles intéressées après évaluation des effectifs courant juin.

Bien cordialement

Valérie CHARTON